DÉCISION DU CONSEIL
du 10 décembre 2002
portant nomination d'un membre suppléant du Comité des régions

(2003/40/CE)

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité instituant la Communauté européenne, et notamment son article 263,

vu la décision du Conseil du 22 janvier 2002 ([1]) portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions,

considérant qu'un siège de membre suppléant du Comité des régions est devenu vacant à la suite de la démission de M. Bas VERKERK, portée à la connaissance du Conseil en date du 12 novembre 2002,

vu la proposition du gouvernement néerlandais,

DÉCIDE:

Article unique

M. J.W. van der SLUYS est nommé membre suppléant du Comité des régions en remplacement de M. Bas VERKERK pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'au 25 janvier 2006.

Fait à Bruxelles, le 10 décembre 2002.

Par le Conseil
Le président
P. S. MØLLER

([1]) JO L 24 du 26.1.2002, p. 38.